

Management de la formation

RS3220 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	315m, 315
Formacode(s)	44528
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

CEGOS · SIRET : 55202467100091

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification Management de la formation s'adresse à :

- des personnes nouvellement promues sur une fonction de management de la formation après un parcours opérationnel ou au sein de la fonction RH ;
- des personnes en reconversion professionnelle ayant déjà une expérience professionnelle d'au moins trois ans, à un poste à responsabilités managériales hiérarchiques ou non hiérarchiques (pilotage de transverses) ou en ressources humaines.

Le management de la formation vit une évolution de fond. De nouvelles compétences et de nouvelles postures sont requises pour "vendre" en interne la formation comme un investissement porteur de performance.

La certification certifie que le candidat a acquis, les compétences identifiées dans un référentiel et dont la maîtrise est considérée comme nécessaire pour exercer efficacement tout ou partie d'une activité professionnelle.

Le collaborateur, dont les compétences sont attestées, doit être en capacité de réaliser les activités suivantes :

- Elaborer une stratégie de développement des compétences individuelles et collectives, en lien avec les projets et enjeux de l'entreprise
- Construire un plan de formation pertinent
- Utiliser au mieux les dispositifs et les financements de la formation professionnelle
- Concevoir des dispositifs de formation optimisés et en évaluer l'efficacité

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Descriptif général des compétences constituant la certification

Capacité 1 : Optimiser la gestion de la formation en respectant le cadre légal et conventionnel

Les compétences évaluées seront les suivantes :

- Réaliser le diagnostic de la fonction formation dans son entreprise
- Respecter les obligations découlant du cadre légal et conventionnel de la formation professionnelle continue
- Articuler Plan/ CPF/ CIF pour optimiser le financement des formations
- Bien gérer la formation en revisitant ses relations avec l'OPCA
- Accompagner le projet individuel du salarié

Capacité 2 : Définir les orientations formation et piloter l'élaboration du plan de formation

Les compétences évaluées seront les suivantes :

- Rédiger des orientations formation porteuses de sens
- Définir le processus d'élaboration du plan
- Mettre en forme le plan de formation
- Consulter les instances représentatives du personnel sur la formation (orientations stratégiques et plan)
- Utiliser le plan comme outil de communication et de marketing RH

Capacité 3 : Evaluer la formation et communiquer sur son impact

Les compétences évaluées seront les suivantes :

- Définir les indicateurs de mesure des résultats de la formation
- Utiliser à bon escient les différents niveaux d'évaluation
- Définir le processus d'évaluation
- Élaborer le tableau de bord de la fonction formation

Capacité 4 : Piloter la conception et le déploiement de dispositifs de formation efficaces

Les compétences évaluées seront les suivantes :

- Élaborer cahier des charges et appel d'offre
- Lancer un appel d'offre et sélectionner un prestataire
- Construire ou valider l'architecture de dispositifs de formation présentiels, à distance ou mixtes
- Sélectionner les prestataires
- Assurer le suivi de la qualité de la prestation

Descriptif général des compétences constituant la certification

Capacité 1 : Optimiser la gestion de la formation en respectant le cadre légal et conventionnel

Les compétences évaluées seront les suivantes :

- Réaliser le diagnostic de la fonction formation dans son entreprise
- Respecter les obligations découlant du cadre légal et conventionnel de la formation professionnelle continue
- Articuler Plan/ CPF/ CIF pour optimiser le financement des formations
- Bien gérer la formation en revisitant ses relations avec l'OPCA
- Accompagner le projet individuel du salarié

Capacité 2 : Définir les orientations formation et piloter l'élaboration du plan de formation

Les compétences évaluées seront les suivantes :

- Rédiger des orientations formation porteuses de sens
- Définir le processus d'élaboration du plan
- Mettre en forme le plan de formation
- Consulter les instances représentatives du personnel sur la formation (orientations stratégiques et plan)
- Utiliser le plan comme outil de communication et de marketing RH

Capacité 3 : Evaluer la formation et communiquer sur son impact

Les compétences évaluées seront les suivantes :

- Définir les indicateurs de mesure des résultats de la formation
- Utiliser à bon escient les différents niveaux d'évaluation
- Définir le processus d'évaluation
- Élaborer le tableau de bord de la fonction formation

Capacité 4 : Piloter la conception et le déploiement de dispositifs de formation efficaces

Les compétences évaluées seront les suivantes :

- Élaborer cahier des charges et appel d'offre
- Lancer un appel d'offre et sélectionner un prestataire
- Construire ou valider l'architecture de dispositifs de formation présentiels, à distance ou mixtes
- Sélectionner les prestataires
- Assurer le suivi de la qualité de la prestation

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La certification est accessible sur dossier de candidature et :

- Aux titulaires d'un diplôme de l'enseignement général (Bac + 3 à Bac +5), avec une expérience professionnelle d'au moins trois ans. (Une formation initiale réalisée en alternance (de 2 ans à 4 ans) peut être prise en compte pour le décompte de ces années d'expérience).

ou

- A des Responsables formation souhaitant consolider et/ou valider leurs acquis.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/3220/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	3
Parcours menés à terme	3
Taux d'achèvement	100 %
Période	02/2022

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	235
Montant total engagé	449 602 €
Coût moyen par dossier	1 913 €
Durée moyenne	18 h
Période	01/2020 – 01/2022
France compétences	86 %
Entreprise	8 %
Reste à charge titulaire	4 %
France Travail	2 %
Régions	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.